

FICHE DE POSTE

Enseignant- Centre de détention 47

Poste à exigence particulière

Cadre réglementaire

Convention nationale Education nationale-Justice du 15/10/19 annexée à la Circulaire N° 2020-057 du 9/03/2020
L'enseignant assure ses missions à la fois sous l'autorité de la proviseure de l'Unité Pédagogique Régionale qui a la responsabilité de l'organisation des enseignements et sous le contrôle des corps d'inspection de l'Éducation Nationale
Autorisation d'accès permanente délivrée par l'Administration pénitentiaire
Mission difficilement compatible avec un temps partiel

Diplôme requis

CAPA-SH, CAPPEI pour être titularisé sur le poste après année probatoire

Missions et compétences attendues

L'enseignant accomplit son service dans des locaux propres à l'Unité locale d'Enseignement (ULE) de l'établissement pénitentiaire.

Il travaille en étroite collaboration avec ses collègues, l'équipe étant au quotidien en lien direct avec le Responsable Local de l'Enseignement (RLE). Ce dernier établit le projet pédagogique ainsi que le cadre de fonctionnement validés par la Provisoire-directrice de l'Unité Pédagogique Régionale (UPR) qui dirige l'enseignement dans l'ensemble des établissements pénitentiaires de la région Nouvelle Aquitaine.

L'enseignant réalise tout ou partie des missions suivantes :

- prendre en charge les détenus du centre pénitentiaire afin d'élaborer un bilan de compétences (Cf S4C) dès leur arrivée
- assurer un enseignement auprès de détenus pour lesquels il a été établi un projet pédagogique individualisé
- participer aux réunions de synthèse animées par le RLE en vue de l'organisation, de la mise en œuvre des projets individuels des détenus, ...
- contribuer à la préparation des examens de tous niveaux et assurer des surveillances d'épreuves

Conduire un bilan pédagogique initial individuel afin de répondre aux besoins en tenant compte de la durée de la peine, en recherchant l'adhésion de la personne détenue

Développer à tous les niveaux de formation une approche différenciée du public, en portant une attention particulière aux publics prioritaires : jeunes majeurs personnes ne maîtrisant pas la langue française et/ou les savoirs fondamentaux, public non qualifié.

Permettre aux personnes de se remobiliser et d'acquérir, outre les savoirs fondamentaux, les repères et références indispensables à l'exercice de responsabilités citoyennes ainsi que la maîtrise des outils numériques de base

Contribuer à la prévention, au repérage et au signalement de la radicalisation et de la violence

Accompagner la préparation des diplômes et la validation des acquis

Connaissances requises

Connaissance du référentiel de compétences de l'enseignant, de l'enseignant spécialisé, du système éducatif ainsi que, idéalement, des dispositifs de formation professionnelle

Postures et capacités

Une posture adaptée est attendue en toute circonstance (maîtrise de soi, devoir de réserve, neutralité, loyauté, discrétion, ...) et dans le respect du règlement pénitentiaire

Bonnes capacités d'écoute et d'adaptabilité. Qualités de rigueur et d'organisation.
Capacité à travailler en équipe, en partenariat et dans un milieu très spécifique
Maîtrise des outils numériques
Quelques déplacements à prévoir (réunions formations)

Conditions d'exercice

Réaffectation à l'année (l'enseignant reste titulaire de son poste actuel lors de la 1^{ère} année d'exercice sur le poste, nomination à titre définitif la 2^e année si spécialisation acquise)
Exercice sur 36 semaines, étendu selon les besoins du service pour la préparation de la rentrée et de la fin de l'année scolaire
Service d'enseignement hebdomadaire conditionné par le statut de l'enseignant, le temps de coordination et de suivi faisant partie de l'ORS
Évaluation conjointe par le Proviseur-directeur de l'UPR et l'IEN « école pour tous »
Plan de formation continue annuel spécifique obligatoire (avec déplacements)

Éléments de rémunération

Traitement selon le profil + indemnité d'enseignement en milieu pénitentiaire se substituant à ISAE/ISOE

Modalités de candidature

CV et lettre de motivation en envoyer par mail à :

dsden47.drh1d-b1@ac-bordeaux.fr

et

marielle.joudrain@ac-bordeaux.fr (conseillère technique auprès de la rectrice sur l'enseignement en milieu pénitentiaire)

Date limite de dépôt des candidatures : 12 novembre 2024

Poste à profil relevant d'une Commission de recrutement